



2.5 – Intégrer les nouvelles exigences du label performance vers l'emploi

Dates et lieux

1 jour soit 7 heures
De 9 h à 17 h

Dates :
2 septembre 2019

Lieu :
CARIF Espace Compétences
22 rue Sainte Barbe
13002 MARSEILLE

Intervenants

Pour "Alain BERTRAND
Conseil "

Alain BERTRAND
Ancien responsable Qualité dans
le domaine industriel, puis
ingénieur consultant, il intervient
depuis 20 ans en conseil,
formation et audit en Management
de la Qualité, de la Sécurité et de
l'Environnement. Il a la formation
d'auditeur IRCA et a accompagné
plus d'une vingtaine de centres de
formation dans leur démarche
qualité (RESEAU & PVE,
DATADOCK, ISO 9001, ISO 29990,
NF 214, VERISELECT Formation et
autres référentiels validés par le
CNEFOP)

Public

Personne en charge du projet de
certification : responsables
qualité, animateur qualité, référent
qualité formateurs expérimentés,
responsables de structures,
responsables de formation ou
pédagogiques.

Pré-requis

Connaissance du fonctionnement
de sa structure. Connaître les
exigences du référentiel RESEAU :
2010.

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de formation
est de 200 euros par participant.
Le CARIF n'est pas assujéti à la
TVA.

Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître les évolutions du référentiel et les modalités de mise en œuvre.
- Comprendre les nouvelles exigences et concevoir les éléments de preuve attendus.
- Acquérir des moyens et outils pour répondre aux nouvelles exigences.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Connaître les évolutions du référentiel et les modalités de mise en œuvre.
- Comprendre les nouvelles exigences et concevoir les éléments de preuve attendus.
- Acquérir des moyens et outils pour répondre aux nouvelles exigences.

Contenus

- Présentation du nouveau référentiel PVE : 2017.
- Les axes et les sous-axes.
- Les modalités de mise en œuvre pour les organismes de formation déjà certifiés.
- Les nouvelles dispositions (Bleu).
- Les critères incontournables (Rouge).
- Présentation de chaque nouvelle exigence et éléments de preuve attendus.
- Rédaction d'une note explicative avec le groupe pour chaque nouvelle exigence.
- Présentation de documents et d'outils permettant de répondre à des nouvelles exigences.
- Plan d'action pour faire évoluer le système Qualité vers le référentiel PVE.

Méthode et organisation pédagogique

- Tour de table pour partager les moyens de répondre aux nouveaux référentiels.
- Rédaction d'une note explicative avec le groupe pour comprendre et décrypter l'exigence.
- Utilisation d'un fichier Excel permettant de regrouper toutes les informations nécessaires au stagiaire (exigence du référentiel, modes de preuves attendus, notes explicatives, moyens choisis par le stagiaire, responsable et délai prévu pour sa mise en œuvre).

Evaluation

Participation au tour de table et aux exercices réalisés par le groupe.

Pour s'inscrire
→ CLIQUER ICI

www.espace-competences.org

Rubrique : Acteurs de la formation /
Le dispositif de professionnalisation du CARIF